

## [VertigO] La revue électronique en sciences de l'environnement

### Le terroir, un concept pour l'action dans le développement des territoires

Philippe Prévost, Mathieu Capitaine, François Gautier-Pelissier, Yves Michelin, Philippe Jeanneaux, Fatiha Fort, Aurélie Javelle, Pascale Moïti-Maïzi, Françoise Lérique, Gilles Brunschwig, Stéphane Fournier, Paul Lapeyronie et Étienne Josien

---

Des systèmes alimentaires articulés et transversaux pour une sécurité alimentaire  
Volume 14, numéro 1, mai 2014

URI : [id.erudit.org/iderudit/1027949ar](http://id.erudit.org/iderudit/1027949ar)

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

#### Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal et Éditions en environnement VertigO

[Découvrir la revue](#)

---

#### Citer cet article

Prévost, P., Capitaine, M., Gautier-Pelissier, F., Michelin, Y., Jeanneaux, P., Fort, F., Javelle, A., Moïti-Maïzi, P., Lérique, F., Brunschwig, G., Fournier, S., Lapeyronie, P. & Josien, É. (2014). Le terroir, un concept pour l'action dans le développement des territoires. *[VertigO] La revue électronique en sciences de l'environnement*, 14(1).

---

#### Résumé de l'article

Entre les usages professionnels et sociaux du mot terroir et les significations correspondantes, une grande diversité de représentations mentales du mot engendre une difficulté à le mobiliser chez les chercheurs et les formateurs. L'analyse transdisciplinaire proposée dans ce texte vise à mieux cerner sa compréhension et à identifier le potentiel de ce concept pour la recherche, le développement et la formation. Le concept de terroir a ainsi été caractérisé par une multiréférentialité : d'une part un objet représentant un système productif et culturel local, d'autre part un projet d'une communauté dont les finalités et la dynamique sont empreints de subjectivité. Cette multiréférentialité donne au concept de terroir un potentiel pour (i) la médiation dans des projets de développement des territoires ruraux, et (ii) la formation interdisciplinaire des agronomes.

Tous droits réservés © Université du Québec à Montréal et Éditions en environnement VertigO, 2014

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]

---

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. [www.erudit.org](http://www.erudit.org)

**Philippe Prévost, Mathieu Capitaine, François Gautier-Pelissier, Yves Michelin, Philippe Jeanneaux, Fatiha Fort, Aurélie Javelle, Pascale Moïti-Maïzi, Françoise Lérique, Gilles Brunschwig, Stéphane Fournier, Paul Lapeyronie et Étienne Josien**

# **Le terroir, un concept pour l'action dans le développement des territoires**

## **Introduction**

- 1 Entre effet de mode et besoin de mots signifiants, la notion de terroir fait couler beaucoup d'encre dans la période actuelle, y compris dans le monde scientifique. Le terroir fait l'objet de nombreuses expériences de terrain et d'écrits dans différents pays, dont la France (Bowen et Mutersbaugh, 2013). Il est mobilisé pour prendre en compte la complexité de projets locaux de développement de territoires. Un travail collectif (INRA-INAO-UNESCO<sup>1</sup>, cité dans la charte Terroirs & Cultures, 2005) a abouti à la définition suivante :
- 2 « Un terroir est un espace géographique délimité défini à partir d'une communauté humaine qui construit au cours de son histoire un ensemble de traits culturels distinctifs, de savoirs et de pratiques, fondés sur un système d'interactions entre le milieu naturel et les facteurs humains. Les savoir-faire mis en jeu révèlent une originalité, confèrent une typicité et permettent une reconnaissance pour les produits ou services originaires de cet espace et donc pour les hommes qui y vivent. Les terroirs sont des espaces vivants et innovants qui ne peuvent être assimilés à la seule tradition ».
- 3 Face aux enjeux agricoles, alimentaires et environnementaux du développement durable, cette définition renouvelée du terroir peut jouer un rôle central et original dans la recherche et la formation des acteurs du développement. Trois arguments viennent soutenir cette hypothèse : i) la conception du terroir comme lien entre diversités des milieux, des cultures, des agricultures et des alimentations (Rastoin et Ghersi, 2010), ii) la vision dynamique du terroir, en relation avec sa dimension sociale et culturelle, qui le sort d'une représentation statique et figée le réduisant à une sorte de déclinaison actuelle de traditions identitaires, iii) le potentiel de cette notion pour la construction de l'interdisciplinarité. Cependant, pour que cette notion revisitée joue ce rôle, une clarification conceptuelle est nécessaire afin de mieux mettre en relation les usages et les significations du mot, ce que nous proposons dans ce texte.
- 4 Après avoir rappelé les usages de la notion et la mobilisation du terroir dans des disciplines scientifiques, nous proposons de montrer comment le terroir est un concept qui permet, d'une part, de mettre en évidence la complexité des interconnexions entre les composantes qui vont donner à un produit sa singularité, et d'autre part, de traduire l'adaptation permanente d'une communauté humaine au milieu dans lequel elle vit, tant dans sa relation à son environnement naturel, que sur les plans technique, économique, social et culturel. Le terroir constitue alors un modèle dont les différentes dimensions permettent de comprendre et d'accompagner une société locale dans une démarche de développement territorial et, à ce titre, présente un intérêt pour des dispositifs de recherche-développement et de formation.

## **Les usages de la notion de terroir**

- 5 Si le mot terroir est connu de tous, son usage en France reste cependant confronté à trois types de difficultés (Prévost et Lallemand, 2010). Le mot terroir n'a pas d'équivalent dans les autres langues, en particulier anglo-saxonnes, et se confond souvent avec le mot territoire (Bertrand, 1975; Cartier, 2004; Bérard, 2011). Le sens commun accorde au moins deux définitions au mot terroir (Dictionnaire de français Larousse, 2013). L'une est agronomique : « Ensemble des terres d'une région, considérées du point de vue de leurs aptitudes agricoles et fournissant un ou plusieurs produits caractéristiques ». L'autre est géographique : « Province, campagne considérées comme le refuge d'habitudes, de goûts typiquement ruraux ou régionaux ». Les usages du mot oscillent entre ces deux significations, y compris en dehors de la France. Ainsi,

les professionnels de la filière viticole, à l'origine de l'internationalisation de cette notion dans les pays anglo-saxons (Barham, 2001), accordent encore une importance prépondérante à la définition agronomique avec les caractéristiques et potentialités pédoclimatiques des vignobles. Et à l'opposé, dans les instances internationales comme la FAO (2003), l'expression « gestion de terroirs », comprise comme l'engagement d'une communauté à valoriser les ressources locales pour satisfaire ses besoins, s'est affirmée dans l'appui au développement dans les pays du Sud depuis les années 1990.

6 Une dernière difficulté tient au fait que le terme de terroir ne retenait plus guère, jusqu'à très récemment, l'attention de la communauté scientifique tant ses usages sont reliés aux relations historiques complexes entre l'État et le monde rural français. Les géographes et les économistes lui ont préféré depuis plus de 30 ans le concept de territoire (dont la compréhension a beaucoup évolué) qui permet de ne pas restreindre la ressource territoriale à la seule perspective de développement agricole (Giraut, 2008). De leur côté, les chercheurs du développement agricole ont introduit le concept de système agroalimentaire localisé (Syal) (Muchnik et al., 2008), afin d'éviter la confusion entre le terroir dans son lien avec la production agricole et le terroir comme espace de projet d'une communauté humaine (Prévost, 2011).

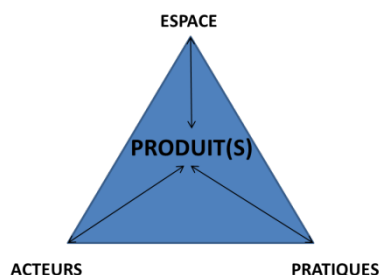
7 Si les notions de terroir, territoire et Syal ont en commun les interrelations entre des espaces (plus ou moins précisément délimités), des acteurs et des institutions, nous pouvons considérer pour autant que ces notions ne se confondent pas.

8 En effet, la notion de terroir se différencie de celle de territoire par le lien à un ou des produits. Le territoire peut exister en l'absence de produit (une collectivité par exemple), alors que le terroir peut être considéré comme le territoire d'un produit (ou de plusieurs produits, pris au sens de bien ou de service).

9 Par ailleurs, la notion de terroir se différencie de celle de Syal, d'abord par les usages, le premier étant utilisé dans de nombreuses arènes, le second étant un concept de la recherche inconnu du grand public. Le Syal est ainsi un concept donnant un cadre d'analyse au fonctionnement de systèmes productifs locaux (Courlet et Pecqueur, 1991; Becattini, 1992) à vocation agroalimentaire. L'usage de ce cadre s'est élargi pour appréhender « l'ancrage territorial des productions agricoles et agroalimentaires en considérant les spécificités locales des terroirs et des produits qui en sont issus, les organisations socio-économiques locales intervenant dans le processus de production, les modes de valorisation des produits, ou encore les représentations des consommateurs et la valeur symbolique du produit » (Fournier et Muchnik, 2010). Ce concept de Syal a ainsi pour vocation d'analyser finement la transition terroir/territoire (Pecqueur, 2011) en cherchant à comprendre les processus de qualification territoriale des produits que sont la construction, l'appropriation, la gestion collective de ressources territoriales par des acteurs locaux et leurs dispositifs organisationnels et institutionnels. Ainsi, si le triptyque « espace, acteurs, pratiques » (figure 1) est commun aux trois notions, celles-ci peuvent se distinguer clairement par la dimension politique privilégiée pour le territoire, par la dimension économique structurante pour le Syal et par les dimensions historique et culturelle caractéristiques pour le terroir.

10 Le terroir est une construction sociale qui s'appuie d'abord sur une spécificité de produits, qui possèdent une valeur matérielle et une valeur immatérielle, concourant à leur typicité<sup>2</sup> (Casabianca et al., 2006). La profondeur historique revendiquée (tradition) renvoie à une trajectoire de développement local s'inscrivant dans le temps long. Centrale dans l'évolution conjointe des façons de produire et de transformer — les savoir-faire partagés — et des façons de consommer, cette profondeur engage la dimension culturelle du terroir (qui se traduit dans les pratiques) et par voie de conséquence justifie la nécessité d'approfondir sa redéfinition, afin d'améliorer la compréhension et la gestion de la diversité des ressources locales, naturelles et culturelles. La justification de l'usage du terroir peut ainsi s'expliquer par le besoin d'entrer, par les produits locaux, dans la compréhension de la complexité d'un territoire. Les produits expriment à la fois les interactions entre conditions naturelles et culturelles de production, et construction historique de savoir-faire et de typicité.

**Figure 1. Le terroir privilégiant l'entrée par le produit, expression de l'activité humaine dans l'espace local et le temps long**



## La notion de terroir, au croisement de nombreuses disciplines scientifiques

- 11 Si le terroir a surtout été conceptualisé par les géographes et les agronomes, et plus récemment par les technologues, la nouvelle définition du terroir interpelle aujourd'hui de nombreux champs disciplinaires, dont les points de vue permettent d'éclairer une dimension spécifique du terroir.

### Le terroir du géographe, un objet de débats au cours de l'histoire de la discipline géographique

- 12 Les controverses qui ont agité la communauté des géographes à propos du mot terroir sont à l'image des débats plus larges qui concernent les concepts, les objets et les méthodes fondant la géographie (Robic, 2006; Mathieu, 2006).
- 13 La géographie rurale, qui a émergé dans les années 1920 en France, a été un courant spécifique de nature pluridisciplinaire, dont la démarche d'observation visuelle du terrain par l'analyse paysagère a permis d'explicitier les logiques d'organisation du milieu naturel et des systèmes productifs locaux (Pinchemel et al., 1984). Les nombreux travaux de l'époque constituent aujourd'hui les bases géographiques et historiques de l'analyse des terroirs (Courtot, 2007). Mais, après la Seconde Guerre mondiale, la géographie française s'est fragmentée en de nombreux courants, où le terroir n'avait plus toujours sa place, excepté certains d'entre eux. Un premier courant, héritier direct des ruralistes de l'entre-deux-guerres, a poursuivi l'étude des campagnes et de la vie rurale (Meynier, 1958; Fel, 1962). Il a évolué vers une géographie culturelle et ethnographique en intégrant le poids de l'histoire, le rôle des savoir-faire et des usages. Un deuxième courant, très proche du précédent par sa filiation, a adapté les concepts et méthodes des ruralistes au contexte africain et a pris son essor au sein de l'ORSTOM<sup>3</sup>. Il a fait du terroir un concept élargi à l'espace mis en valeur par une communauté rurale, ce que les anciens géographes nommaient le « finage » (Pélissier et Sautter, 1964; Blanc-Pamard, 1979). Ils ont porté ce courant en ne se contentant pas de décrire des situations, mais en s'engageant aussi dans l'action pour le « développement » (Antheaume et al., 1984). Un dernier courant s'est spécialisé dans l'analyse de l'agriculture et du fonctionnement des exploitations agricoles (Bonnamour, 1973). Cette géographie agricole, très proche de l'agronomie des systèmes qu'elle a inspirée, s'appuie sur les notions de système d'exploitation, de système de culture et de système d'élevage. Elle délaisse les monographies de petits territoires pour s'intéresser aux politiques agricoles, à l'économie, aux marchés. Si certains précurseurs de ce courant, tel M. Sorre (1952), considéraient que « la diversité des goûts (issue de la diversité des terroirs) contribue à la variété des paysages », d'autres, tels D. Faucher (1949), n'éprouvaient aucune nostalgie à voir s'effacer le « parfum de terroir » sous l'effet de la modernisation de la production. Les terroirs et leurs produits, perçus comme des archaïsmes (Blache, 1964) teintés de « pétainisme », ont été absents des préoccupations de ce courant, au moins jusqu'à la fin des années 1980. Ce n'est qu'avec l'apparition du discours sur la qualité des produits à la fin du XXe siècle, et en particulier avec la menace sur les AOC fromagères consécutive à la directive européenne de 1992 sur les AOP et IGP<sup>4</sup> (Delfosse, 2006), que la notion de terroir a de nouveau retenu l'attention de ce courant. Avec l'analyse du lien produit/espace/développement territorial, la géographie agricole ne se centre plus seulement sur l'étude

des caractéristiques naturelles ou de la structuration des marchés, mais prend dorénavant en compte les faits techniques des agriculteurs pour penser l'espace agricole comme un système. Le terroir (Brunschwig et al., 2000; Delfosse, 2006) ou le bassin de production (Diry, 1984) deviennent des objets d'étude.

14 Enfin, des courants géographiques d'interface ont émergé depuis une trentaine d'années. D'un côté, sous l'impulsion de géographes au départ morphologues, dont le plus influent est G. Bertrand (Bertrand et al., 2002), de ruralistes comme les Pinchemel (Pinchemel et Pinchemel, 1991), de géoagronomes de l'INRA-SAD<sup>5</sup> à la suite de J-P Deffontaines (1998), et d'agronomes de l'agriculture comparée ayant développé le concept de système agraire (Mazoyer et Roudart, 1997), des méthodes interdisciplinaires ont été développées pour traiter la gestion agroécologique d'un espace. Elles sont tout à fait appropriées pour aborder la notion de terroir dans sa double dimension physique et humaine. De l'autre côté, avec P. Brunet affirmant que « la géographie doit s'interroger sur les relations entre un terroir et la qualité des produits agricoles » (Brunet, 1995), une géographie de la qualité (Frayssignes, 2007) s'intéresse au processus de requalification des territoires productifs. Pour ce faire, les géographes mobilisent explicitement les travaux d'économistes sur les dynamiques territoriales et sur les systèmes productifs localisés, de la sémiotique pour analyser les images véhiculées, et des sciences politiques et de gestion pour interroger la gouvernance des territoires et des filières. Engagée dans l'action au travers d'expertises destinées à nourrir les réflexions des professionnels et des élus locaux, cette nouvelle géographie a favorisé les échanges entre disciplines.

15 Aujourd'hui, la notion de terroir n'est donc plus, comme il y a un siècle, un concept fédérateur pour les géographes, même s'il constitue toujours pour la discipline un « bel objet géographique » (Delfosse et Lefort, 2011). Les géographes qui l'utilisent le plus volontiers lui donnent un sens plus précis que dans les années 1920 : « combinaison entre milieu local de production et savoir-faire qui contribuerait à la qualité spécifique d'un produit, en particulier d'un aliment » (Levy et Lussault, 2003). L'introduction du facteur humain dans la notion de terroir conduit nécessairement à des représentations marquées par des connotations culturelles, mais aussi éthiques. Dans ces conditions, la notion ne peut plus être la propriété exclusive des ruralistes ou des géographes agricoles, même si, par sa capacité à penser les fonctionnalités d'un espace défini par des frontières, le géographe doit rester un des acteurs majeurs de son approfondissement.

## Le terroir de l'agronome, de la parcelle au territoire

16 Initialement, le terroir de l'agronome correspond à un espace aux potentialités agricoles homogènes et identifiables au sein du village (le terroir des prairies, de la vigne...). O. de Serres n'écrit-il pas dès 1600 dans son « Théâtre d'agriculture et mesnage des champs » que « le fondement de l'agriculture est la connaissance du naturel des terroirs que nous voulons cultiver » (De Serres, réédition 2001). Il renvoie ainsi à une agronomie de la parcelle – également considérée comme homogène – centrée sur les approches biophysiques comme cadre permettant de penser le choix des espèces, des variétés et des techniques. L'agronome évalue des potentialités (Auricoste et al., 1983), et les relie avec des caractéristiques de la production en termes d'exigences agroécologiques, mais aussi de rendement par unité de surface et de paramètres liés à la qualité. Ces approches d'agronomie de la parcelle, largement développées maintenant au sein de modèles formalisés et informatisés, ne se réfèrent plus que rarement à cette vision du terroir longtemps connotée à la « vocation des sols ». Elles subsistent cependant dans les rapports d'expertise destinés à la délimitation de zones d'appellation d'origine protégée (AOP)<sup>6</sup>, et à la définition des conditions de production. Sur ce sujet, une première différence entre les productions végétales et animales réside dans la mobilité des cheptels susceptibles de se déplacer sur des pâturages multiples, et de nature variée. À titre d'exemple, une vache peut, à l'échelle d'une journée, pâturer une prairie naturelle, consommer du foin récolté sur place ou ailleurs, et ingérer des aliments concentrés dont une partie pourra provenir d'autres régions, voire d'outre-Atlantique. Ces éléments conduisent à envisager des délimitations adaptées aux terroirs d'élevage, intégrant les interactions entre ressources

naturelles-fourrage-animal-produit (lait ou viande) (Brunschwig et al., 2004). Une seconde différence pour la délimitation des AOP tient à l'animal qui se place comme un intermédiaire supplémentaire entre l'espace et le produit, avec une gamme de modifications possibles qui modulent en partie le lien au terroir (Asselin et al., 1999; Brunschwig et al., 2000). Un dernier élément, plus marginal, vient de l'utilisation, dans certains cas, d'une race animale comme support identitaire et qui se révèle parfois dominant dans la valeur patrimoniale du terroir<sup>7</sup>.

17 La conception actuelle du terroir élargit spatialement et socialement la vision qu'en a l'agronome et converge avec l'évolution en cours de l'agronomie stricto sensu. Après avoir passé la frontière de la parcelle pour intégrer la gestion des systèmes de culture à l'échelle de l'exploitation, la nécessité de penser les faits agronomiques à l'échelle des territoires s'est affirmée progressivement (Sebillotte, 2002; Caron, 2005). Cette « agronomie des territoires » est une réponse à de nouveaux enjeux (qualité de la ressource en eau et de l'environnement, réduction des intrants, intégration des fonctions non productives de l'agriculture) qui ne trouvent de solutions qu'aux échelles supérieures à celle de la parcelle ou de l'exploitation et qu'avec l'entrée en scène de nouveaux acteurs (agences de l'eau, collectivités territoriales) (Boiffin, 2004). De tels enjeux conduisent à penser « la contribution de l'agriculture au développement d'un territoire plutôt que celle du développement de l'agriculture dans un territoire » (Vissac, 1989). Dans cette convergence avec l'agronomie, de la parcelle au territoire, de l'entrée biotechnique à la participation des acteurs, via les approches des sciences de l'action et de la décision, la notion de terroir apparaît ainsi aujourd'hui en phase avec trois des grands défis actuels de la discipline agronomique.

18 Le premier défi est le passage d'une agronomie de l'adaptation des milieux aux exigences des productions (fondée sur les intrants et l'utilisation d'énergie) à une agronomie de la valorisation des services écosystémiques, comme le propose l'agroécologie (Altieri, 1989; Wezel et al., 2009; Lapchin, 2012). Les savoirs partagés qui fondent les terroirs sont des exemples d'élaboration collective de pratiques ayant pour but de valoriser économiquement le fonctionnement écologique d'un territoire tout en maintenant la pérennité.

19 Le deuxième défi est l'établissement du lien entre système de production et système alimentaire. Cette relation production-alimentation va devenir de plus en plus centrale pour affronter le défi alimentaire mondial (FAO, 2009) avec le soutien d'une agriculture soucieuse du renouvellement des ressources et du maintien de la biodiversité (Griffon, 2006). L'évolution vers des productions adaptées au fonctionnement des écosystèmes pourrait avoir des incidences fortes sur la nature et la gamme des produits, et par voie de conséquence sur l'alimentation. Inversement, l'apparition de besoins alimentaires nouveaux imposera des conditions de production que les agronomes devront intégrer dans des systèmes de culture renouvelés. À ce titre, les terroirs peuvent déjà avoir valeur d'exemple. Ils forment des systèmes favorisant les interactions entre des productions adaptées à la diversité des milieux et des alimentations associées à la diversité des cultures. Les terroirs illustrent la proximité et la continuité entre des faits agronomiques (agroécologiques) et des faits culturels liés à la consommation et à l'alimentation (Bérard et Marchenay, 2007).

20 Le troisième défi est l'extension spatiale du champ de l'agronomie. Les questions de gestion de l'environnement ou de mise en marché des produits agricoles, entre autres, obligent à changer d'échelle pour aller au-delà de la parcelle et de l'exploitation. Aménager l'espace, et la répartition des systèmes de culture, faciliter les coordinations, et pas uniquement celle des acteurs agricoles, impose l'échelle du territoire. De nouveau et à ce titre, les terroirs offrent de nombreux exemples d'organisation, de gestion et d'utilisation collective de l'espace (rôle des estives par rapport à celui des prairies des vallées dans les terroirs de montagne).

### La typicité du produit de terroir, récemment appropriée par la technologie agroalimentaire

21 Les sciences des aliments recouvrent différentes disciplines qui étudient les mécanismes contribuant à la construction des qualités d'un aliment, en relation avec les attentes explicites et implicites du consommateur. Dans ce domaine, le terroir est longtemps resté confiné à une dimension géographique associée à des contraintes de production et de conservation des

matières premières. Mais pour les technologues contemporains, il constitue le berceau de la typicité, caractère qualitatif distinctif à considérer comme « une construction particulière qui concrétise l'effet du terroir pour un produit donné » (Casabianca et al., 2011).

22 Cette appropriation de la notion de terroir dans la construction des caractères identitaires de l'aliment souffre néanmoins de controverses dans un contexte où la demande des consommateurs pour ces produits se mondialise et, de façon concomitante, où la démarche de « relocalisation » des productions tend à s'affirmer.

23 Dans la transformation artisanale, pour des produits élaborés à partir de matières premières non modifiées, la qualité finale du produit reste fortement dépendante des matières mises en fabrication et de l'aptitude du producteur à les travailler. L'activité humaine consiste alors à mobiliser des ressources matérielles et immatérielles à sa disposition et dites localisées, car géographiquement contraintes par l'instabilité des matières premières. Les ressources matérielles sont les matières premières mises en fabrication (les végétaux directement transformés ou utilisés pour l'alimentation des animaux, les animaux eux-mêmes, les micro-organismes), mais aussi le patrimoine bâti, les outils de fabrication et les matériaux qui les constituent, les voies de communication, etc. Les ressources immatérielles sont principalement constituées par les savoir-faire, valorisés au travers de l'aptitude humaine à recevoir d'une communauté et à lui transmettre l'expérience, la culture, les potentiels d'adaptabilité et d'innovation. L'homme ou une communauté humaine géographiquement délimitée apparaît donc au centre de l'écosystème complexe que constitue le terroir, par la sélection, l'amélioration, la transformation et la valorisation de ressources naturelles localisées, et par la domestication de leurs interactions en vue de produire des biens répondant aux attentes des consommateurs et aux contraintes du marché. Mais les produits de terroir peuvent aussi procéder d'un processus industriel au cours duquel les matières premières sont fractionnées puis réassemblées, afin d'assurer une constance de composition et les opérations de transformation sont automatisées et contrôlées en continu afin de s'affranchir au mieux des variations liées à l'activité humaine. Il s'agit le plus souvent de productions de masse visant une économie d'échelle par l'augmentation des volumes traités, mais qui peuvent néanmoins rester compatibles avec l'utilisation de ressources matérielles et immatérielles localisées. Si l'industrialisation du produit de terroir fait débat, la question de la dimension historique et de l'héritage culturel est également au cœur d'un paradoxe qui opposerait la « vieille Europe » aux continents asiatiques ou américains. Pour ces derniers, la référence à l'ancestralité des produits typiques notamment sous appellation d'origine protégée serait un signe d'immobilisme et un frein à l'innovation et à l'adaptabilité. À titre d'exemple, les nouveaux fromagers du Wisconsin (USA) revendiquent la création d'une filière de terroir basée sur une démarche dite d'ingénierie reverse, qui consiste à concevoir et adapter leurs productions au contexte géographique (restreint à ses dimensions agronomiques) tout en intégrant des méthodes et ingrédients contemporains (Bowen et de Master, 2014). Le questionnement est bien celui de la délicate conciliation entre tradition et innovation.

24 Face à ces paradoxes, les défis qui se posent aux technologues sont multiples. Il s'agira notamment d'inscrire la production alimentaire dans une logique de durabilité en considérant le lien au terroir non pas en tant qu'objet d'un marché de niche opportuniste, mais comme un réel outil de développement apte à répondre aux attentes des consommateurs dans un contexte de crise et un marché mondialisé. De même que les limites acceptables de l'innovation dans l'élaboration des produits faisant référence à la tradition devront être discutées, les questions de l'authentification et la détection des adultérations au regard du lien au terroir devront être traitées en considérant la typicité comme une qualité quantifiable par un ensemble de caractéristiques mesurables et vérifiables, notamment grâce à des méthodes instrumentales si possible normalisables (Montowska et Pospiech, 2012). La démarche ne pourra s'affranchir d'une approche holistique intégrant les dimensions techniques du géographe, de l'agronome ou du technologue, mais également socio-économiques tel que discuté ci-après.

## Le « terroir », un nouvel objet d'étude pour les sciences économiques et sociales

- 25 Dans le champ des sciences économiques, les chercheurs se sont peu à peu emparés de la notion de terroir pour éclairer les processus de construction de ressources de manière différente selon les courants, mais sans rechercher une élaboration conceptuelle pour la discipline. Tout d'abord, le courant néoclassique voit dans le terroir un stock de ressources qui ont des statuts variables entre biens privatifs et biens collectifs. Les biens collectifs (paysage par exemple) sont à l'origine d'effets externes positifs souvent qualifiés d'aménités. Elles créent des spécificités locales à l'origine d'avantages comparatifs qui trouveront une concrétisation en termes de différentiel de productivité et de coûts de production (Porter, 1985; Mollard, 2001). Cette approche a été à l'origine du concept de « panier de biens » d'un territoire qui montre les interactions positives cumulatives entre produits et services signalés par une indication territoriale (Pecqueur, 2000). Le courant des économistes institutionnalistes cherche à comprendre la construction du terroir, via le concept de patrimoine, vu comme un « ensemble, attaché à un titulaire (individu ou groupe) et exprimant sa spécificité, historiquement instituée, d'avoirs transmis par le passé, avoirs qui sont des actifs matériels, des actifs immatériels et des institutions » (Barrère et al., 2005). Avec cette approche, le terroir est analysé comme un ensemble systémique d'adaptations entre les sols, les conditions climatiques, les pratiques et les institutions, sur la base de spécificités locales et de processus de connaissances et d'organisations particuliers (Barrère et al. 2005). Il résulte l'invention de modes de mise en valeur des spécificités locales, naturelles, culturelles et organisationnelles. Enfin, les économistes de l'économie néoinstitutionnelle font du terroir l'institution même qui produit les ressources et qu'il faut gouverner. Ainsi, même si la tendance actuelle de l'organisation productive des firmes est marquée par la fragmentation du processus de production (Krugman, 1995), d'autres formes d'organisation de la production, structurées en système agroalimentaire localisé, existent sans pour autant correspondre à un réseau de PME (petites et moyennes entreprises) sous-traitant local de grands groupes. Pour eux, le terroir devient un système productif territorialisé qui correspond alors à un ensemble d'étapes assurées par différents maillons de la chaîne de valeur organisés en vue d'obtenir un avantage concurrentiel. En faisant référence au schéma ternaire des structures de gouvernance (marché, forme hybride, organisation) développé par Williamson (1985), la notion de terroir peut s'imaginer comme une forme hybride correspondant à une filière (AOC) (au sens de maillons d'acteurs d'une communauté ancrée au territoire). Il s'agit alors de processus de coopération sur un territoire dans lesquels des agents s'organisent collectivement pour défendre un modèle de production local traditionnel, basé sur une stratégie de différenciation, contre un modèle industriel fondé sur la domination des coûts. Pour cela, ils élaborent des règles partagées et protégées par un décret promulgué par l'État, en vue d'obtenir un avantage concurrentiel collectif pérenne, dont chaque agent bénéficie individuellement (Perrier-Cornet et al., 2000). Le terroir correspond bien dans ce cas à une institution productive et organisationnelle qui fonctionne comme un système finalisé et gouverné. Dans ce courant, la question de la gouvernance des biens communs par l'organisation collective des parties prenantes est centrale (Ostrom, 1990, 2010) et peut être mobilisée pour traiter un objet multidimensionnel comme le terroir.
- 26 Les approches de ces différents courants économiques mettent en évidence que le terroir reste une notion pertinente pour l'économie agricole, même si les questions de temps, d'espace et de pouvoir posent problème à l'économie. Le terroir permet de comprendre « l'historique de la formation d'externalités issues de l'hybridation des produits et des aménités liées à un lieu, à une histoire, à un patrimoine » (Pecqueur, 2011).
- 27 Dans le champ des sciences de gestion, et plus particulièrement le marketing, les chercheurs s'intéressent aux différents potentiels qu'offre le terroir pour les acteurs. Les travaux analysent l'utilisation du terroir dans la construction de l'avantage concurrentiel (Fort et Couderc, 2001; Polge, 2003). L'intérêt concerne l'efficacité du marquage « terroir » sur les produits des entreprises et la valeur ajoutée apportée par l'indication de l'origine. Les recherches tentent également de comprendre le processus de traitement de l'information disponible sur les produits de terroir par le client. Ainsi, quel que soit le mode de valorisation des ressources du



terroir, il s'agit de gérer l'information liée à celui-ci (l'identifier, la construire, la sélectionner et la transmettre). Dans la plupart des cas, elle sera traduite par un signe de qualité. Il devra permettre au client, qui formera un ensemble de perceptions et d'associations au signe au fur et à mesure de sa rencontre avec les produits, d'être assuré de leur qualité. Cet ensemble contribue à inscrire dans la mémoire collective l'image et la notoriété du terroir par un processus de patrimonialisation, qui correspond à la construction d'un « capital terroir » (Linck, 2005; Fort et Rastoin, 2009).

28 La marque et le lieu d'origine apparaissent comme les facteurs principaux d'orientation et de décision d'achat des clients (Peterson et Jolibert, 1995). Cet effet du lieu d'origine confirme le postulat selon lequel les croyances associées à un lieu influencent l'image du lieu qui elle-même oriente l'attitude et l'intention d'achat des produits qui en sont issus. Le lieu agit ainsi comme un résumé d'informations qui facilite le choix (Aurier et Fort, 2005). De la même façon, à un terroir sont associées dans l'esprit du client des croyances qui vont influencer son image et favoriser l'acte d'achat. Ainsi, que ce soit du côté des entreprises ou des clients, le marketing mobilise le terroir, non pour ce qu'il représente, mais pour ce qu'il induit comme potentiel de vente et d'achat.

29 Dans le champ de l'anthropologie, et plus spécifiquement l'anthropologie de l'environnement, une attention accrue est accordée aux liens tissés entre une société et son milieu naturel, sans pour autant systématiquement parler de terroir. Ce serait même une notion dont on est en droit de se méfier, nous dit Bérard (2011), et pour cause : son usage dans l'histoire française en fait un concept étroitement lié aux politiques de l'État pour justifier ou construire les rapports entre le national et le local. Mais de plus en plus souvent associé au développement local, l'anthropologue est désormais convié avec des chercheurs d'autres disciplines pour prendre en compte les représentations locales des acteurs. Ainsi, le terroir permet de désigner d'un côté, l'idée d'un projet collectif porteur de changements et de l'autre, l'idée d'une conscience collective de l'ancrage historique, social, d'une communauté à un milieu et à un territoire de pratiques. Le regard de l'anthropologue « permet de prendre en compte l'action des hommes dans la nature, [...] une nature marquée par un processus d'interaction et de transformation permanent » (Bérard et al., 2004), en étudiant des savoirs et savoir-faire contextualisés. Les démarches anthropologiques soulignent de cette manière « la nécessité de l'attention au milieu » et la pertinence de sortir du dualisme savoir théorique, savoir pratique. Il s'agit de repenser « en situation le savoir des praticiens du vivant » (Moneyron et Blouet, 2005); savoir qui est construit et traduit en actes au cours de l'expérience directe avec des éléments naturels, reposant ainsi nécessairement sur de longs apprentissages, individuels et collectifs. Parce qu'ils se construisent justement dans l'expérience et dans des interactions toujours changeantes, ce savoir est aussi nécessairement dynamique, apte à saisir les aléas et de ce fait rarement formalisé par écrit. L'anthropologue saisit en définitive le terroir non comme une réalité factuelle, mais comme expression d'une pluralité de dimensions sociales, cognitives, institutionnelles et matérielles singulières parce que liées à un territoire et à une histoire, se projetant dans l'avenir (le développement constituant une figure emblématique de cet avenir). Enfin, dès lors qu'il est revendiqué et institutionnalisé (au travers d'une AOC par exemple), le terroir acquiert le statut de bien commun censé garantir et pérenniser ces différentes dimensions.

30 Enfin, dans le champ des sciences politiques où, historiquement, le terroir a davantage été un objet de discours et d'action politique que de recherche, un intérêt pour le terroir émerge depuis quelques décennies à l'échelle internationale. Cet intérêt est lié au fait que le terroir est l'objet de fortes tractations politiques, en France et à l'international, pour faire reconnaître les appellations d'origine dans des catégories juridiques qui permettent de réserver l'utilisation commerciale d'un nom aux seules entreprises d'une zone géographique délimitée officiellement par un État. Ainsi, les sciences politiques et juridiques intègrent dans leurs travaux de recherche le concept de terroir, soit par l'analyse des liens entre les politiques publiques et la construction sociale des produits de terroir (Boisseaux, 2011, Thévenot-Mottet et al., 2011), soit par l'analyse de la traduction juridique de la propriété intellectuelle de savoir-faire locaux (Marie-Vivien, 2010), soit par l'analyse des critères de

convergence internationale pour la protection des appellations d'origine géographique (Le Goffic, 2012). Mais au-delà de cette approche pragmatique favorisant une convergence de vues très éloignées entre des nations ayant une histoire et des traits culturels singuliers, un enjeu actuel des recherches dans le champ des sciences politiques porte sur la signification et la traduction politiques de la dimension philosophique du terroir qu'est l'association de l'homme et de son environnement au travers d'un bien marchand porteur d'identité. La valorisation de composantes extérieures au produit proprement dit, composantes de lieux, de ressources et de pratiques, de savoir-faire et d'héritages, revendiquées comme des biens communs appartenant au temps long, est en effet confrontée aujourd'hui, d'une part à la mémoire profonde, historique et politique, que porte ce concept (« l'ordre éternel des champs ») dont la contestation a fondé le progressisme des Modernes (Gauchet, 2002), et d'autre part à la substantielle interrogation à la fois philosophique, sociale et écologique, des conséquences de la Modernité sur laquelle s'appuient les tentatives de reconstruction contemporaine de cette (ré)articulation « symbiotique » (Latour, 1999; Bourg, 2000).

## **Le terroir, de la notion à un concept multiréférentiel**

31 La diversité des déclinaisons que les disciplines scientifiques opèrent sur la notion de terroir montre une réalité complexe, matérielle et immatérielle, à dimensions multiples. Le terroir est de toute évidence une réalité qu'il n'est possible d'objectiver, ou, à tout le moins, de rendre intelligible que par une approche systémique, pluridisciplinaire et multiréférentielle (au sens d'Ardoino, 1993). Seule une lecture plurielle du terroir (pratique et théorique), « sous différents angles, impliquant autant de regards spécifiques et de langages, appropriés aux descriptions requises, en fonction de systèmes de référence distincts, supposés, reconnus explicitement non réductibles les uns aux autres, c'est-à-dire hétérogènes » (Ardoino, 1993), peut permettre de l'ériger en concept opératoire pour l'action.

### **Le « terroir », un système productif et culturel local**

32 À partir des différentes déclinaisons disciplinaires, explicitées dans les paragraphes précédents, nous proposons une représentation des différentes dimensions du terroir (figure 2).

33 Le terroir exprime un patrimoine commun dans un processus de valorisation des ressources locales. Il offre la possibilité de porter, autour d'un (ou de plusieurs) produit(s) typique(s), des pratiques sociales, techniques et économiques procédant d'une vision et d'une vocation. En s'inscrivant dans une profondeur historique et en s'appuyant sur la construction par les acteurs de règles de normalisation et de gouvernance adaptées, le terroir est un système dynamique. Il peut constituer une voie de gestion durable des ressources et de développement adaptée à la communauté qui s'y rattache. Dans cette perspective, le terroir peut aussi être le motif d'un questionnement éthique renouvelé, spécialement à l'endroit de la négociation des règles de normalisation et de gouvernance.

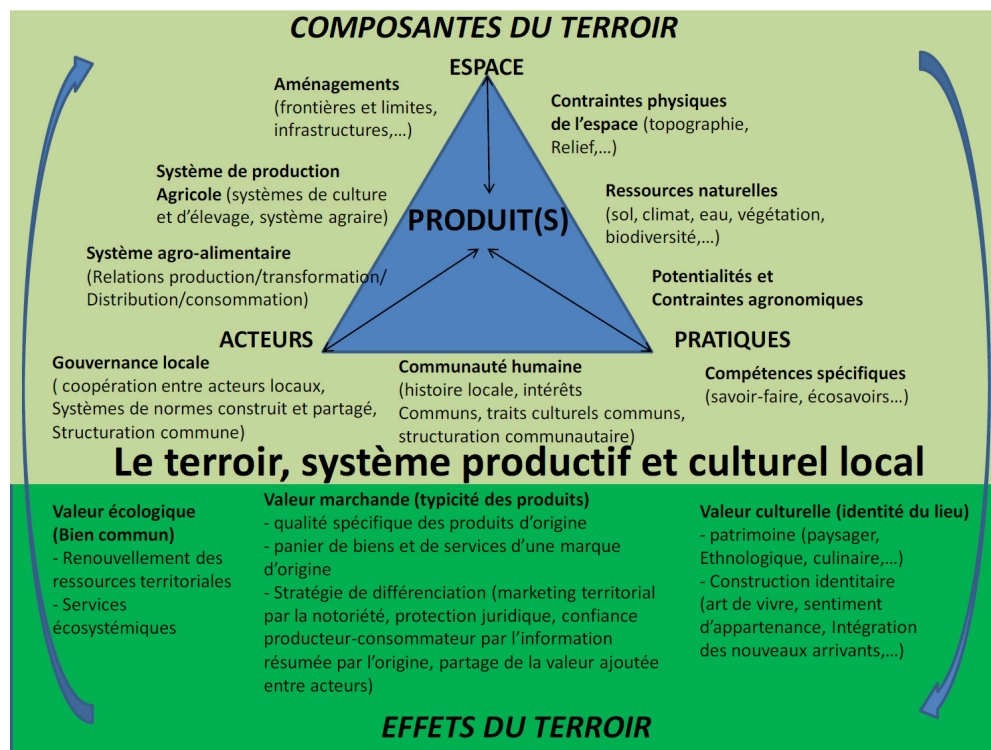
34 À partir de la définition proposée par le collectif INRA-INAO-UNESCO et des différentes déclinaisons disciplinaires qui se sont exprimées dans les paragraphes précédents, le terroir peut donc se caractériser comme un système productif et culturel localisé :

- productif parce que c'est (ce sont) d'abord un (ou des) produit(s) ou un (ou des) service(s) typique(s) (le « panier de biens » selon Pecqueur, 2000) qui porte(nt) l'identité d'un terroir;
- culturel parce que le(s) produit(s) est (sont) le(s) fruit(s) de la valorisation de ressources territoriales qui fondent l'appropriation et le sentiment d'appartenance (Brunet et al., 1993). Cette valorisation nourrit le souci collectif du renouvellement des ressources (matérielles et immatérielles) vues comme des « biens communs », et participe à la construction de traits identitaires (savoir-faire, traditions, etc.) spécifiques aux acteurs rassemblés. Sans oublier que la consommation, sur place ou ailleurs, du (ou des) produit(s) qui en est (sont) issu(s), est généralement associée à un répertoire non figé de connaissances et de pratiques culinaires.
- localisé parce qu'il est délimité dans l'espace et concerne avant tout la participation des acteurs du (ou des) lieu(x) de production (qu'ils soient producteurs ou non) à

l'élaboration d'un (de) produit(s) qui exploite(nt) des ressources naturelles locales et des savoir-faire construits socialement et localement. Le terroir n'est pas pour autant localiste, car il ouvre au global par la consommation. Ainsi, un terroir affirmant sa différence peut faire rayonner son identité dans le monde entier, et réciproquement être ouvert aux produits d'autres terroirs pour un partage de la diversité des produits et des cultures.

- 35 Ce système productif et culturel localisé représente une activité socio-économique qui crée de la valeur tant économique, écologique que sociale.

**Figure 2. Représentation schématique du terroir comme système productif et culturel local**



- 36 Dans cette représentation, le terroir est une réalité dont l'offre de biens et de services résulte de l'expression de la diversité dans ses différentes dimensions : diversité des milieux, diversité des agricultures et diversité des cultures. Ce schéma représente ainsi l'ensemble des concepts intégrés dans le terroir, certains (constituant les composantes) renvoyant aux facteurs qui caractérisent le terroir, d'autres (les effets) mettant en évidence la trajectoire de développement par la production de valeurs qui, en retour, impactent les propriétés du terroir.

### Le terroir, un lieu de mobilisation au service du projet des acteurs

- 37 Un terroir, au-delà de l'« objet » en construction permanente, est caractérisé par la vie d'une communauté. Les représentations sociales, mais aussi symboliques, partagées par les membres du groupe – au premier rang desquels les producteurs agricoles – peuvent faire l'objet d'un travail d'objectivation, en mobilisant les sciences humaines et sociales adéquates. Pour autant, les mobiles personnels de chacun des acteurs investis dans le terroir (producteurs, consommateurs, etc.) relèvent d'une motivation subjective, particulièrement rétive au processus d'objectivation. La construction anthropologique du terroir, et plus particulièrement sa production symbolique, relève donc de ce processus – complexe – de mitigation entre un ensemble de réalités objectivées et le déploiement de mobiles personnels; processus au travers duquel le terroir prend progressivement forme et consistance, c'est-à-dire prend corps. Le sens, la signification, dont le terroir peut ainsi être porteur procède aussi – et peut-être d'abord – des usages par les acteurs et non de la seule compréhension scientifique du concept.

- 38 La question de la gouvernance est ainsi centrale au sein du terroir, car le sens donné au lieu par une communauté porte une dimension politique et éthique. Les règles de gestion pour la

- valorisation des ressources, la délimitation de l'espace géographique du terroir, l'acceptabilité des innovations ou le renoncement à certaines évolutions, dès lors qu'elles sont pour une part du ressort de la communauté d'acteurs, sont des questions qui peuvent créer une tension philosophico-politique entre « réaction » et « progrès ». Mais la valeur patrimoniale, de plus en plus souvent marquée de la conscience de la finitude et/ou de la fragilité des ressources naturelles, qui fonde la responsabilité collective dans la gestion durable de ces biens communs (Ost, 1995), constitue le mobile qui anime cette relation Nature-Culture spécifique d'un terroir.
- 39 Le terroir est aussi l'expression communautaire d'une volonté d'acteurs de garantir la durabilité des ressources naturelles et la reproductibilité de la communauté par la légitimité des origines et l'expérience du temps historique. Cette volonté se traduit par l'intégration du terroir à diverses échelles spatiales et temporelles. Sur le plan spatial et organisationnel, la déclinaison du terroir à toutes les échelles de la production, de la parcelle de culture au territoire, en intégrant progressivement les dimensions écologique, technologique, économique, sociale et culturelle<sup>8</sup>, permet de mobiliser l'ensemble des acteurs de la communauté. Sur le plan temporel, le court terme, avec l'intégration des innovations et l'adaptation des règles de gestion aux contraintes et opportunités extérieures, le moyen terme, avec le pilotage d'une trajectoire de développement permettant de protéger la valeur patrimoniale, et le long terme, avec la transmission du patrimoine d'une génération à la suivante, sont imbriqués dans les modalités de gouvernance du terroir, telles qu'elles se déclinent, du point de vue éthique, dans les comportements individuels et collectifs.
- 40 Ainsi, le terroir, objet d'un processus dynamique de renouvellement et d'adaptation au changement, situé dans l'espace et le temps (entité substantielle), représente un mixte complexe de données objectives qui le justifient et de « pratiques » subjectives qui lui donnent sens (entité relationnelle) et font de la singularité irréductible d'un lieu une forme particulière de ce qu'A. Berque appelle « médiance » (Berque, 1996, 2000, 2010a). Comme expression articulée d'un ensemble localisé d'humains (la communauté), de non-humains (le vivant – animal et végétal) et d'êtres inanimés (le milieu), le terroir serait un lieu qui appelle un mode de gestion ne pouvant se satisfaire des impératifs de la seule valorisation technique et économique (Berque, 2010b, 2010c). Dès lors, assurer le renouvellement de ressources naturelles et culturelles exige une éthique de gouvernance spécifique.

## **Le terroir, un concept opératoire pour la recherche-développement et la formation au sein des territoires**

### **Le terroir, concept et lieu de médiation pour la recherche-développement**

- 41 Les disciplines scientifiques qui ont été convoquées dans ce texte sont celles qui sont mobilisées dans les dynamiques locales se référant au terroir. Mais d'autres champs disciplinaires pourraient également s'approprier la notion. Un bon exemple est l'écologie, en particulier l'écologie du paysage (Burel et Baudry, 1999), lorsqu'elle étudie les relations entre la biodiversité et les activités humaines dans une dynamique spatio-temporelle.
- 42 Aujourd'hui, plusieurs éléments convergent pour que le caractère transdisciplinaire du terroir soit un atout pour une opérationnalité dans des actions de recherche-développement.
- 43 Le terroir, construit social associé aux appellations d'origine depuis les années 1930, représente une approche collective, ancrée dans la durée, de la gestion des ressources communes au sein d'une communauté d'expériences, mobilisée autour de productions identitaires. La version socio-écossystémique du terroir, dans le contexte des deux dernières décennies marqué par les enjeux environnementaux et ruraux de l'intensification de l'agriculture et de la déprise de certains espaces, ne ferait alors que revisiter la validité d'une construction sociale revendiquant une tradition. Le terroir peut ainsi être vu comme une relique mémorielle porteuse d'avenir permettant d'animer une gestion durable des ressources communes par son adaptation, historiquement fondée, aux spécificités locales. Le terroir, considéré comme un lieu dans lequel des ressources sont gérées par des acteurs qui produisent

des biens et des services à destination de la communauté humaine, locale ou non, est à ce titre un concept intéressant pour une approche transdisciplinaire d'un territoire.

44 Sur le plan scientifique, les recherches portant sur le terroir peuvent aujourd'hui s'inscrire dans les courants de production conceptuelle liée à la durabilité des socio-écosystèmes, et qui mobilisent une approche intégrée de la gouvernance des systèmes, nécessairement transdisciplinaire; que ce soit la théorie des biens communs (Ostrom, 2010), la théorie des services écosystémiques (Millenium Ecosystem Assessment, 2005), ou celle de la politique alimentaire reliant mieux production et consommation (Barling, 2012).

45 Le terroir présente l'intérêt majeur de pouvoir jouer un rôle de médiation entre des acteurs qui mobilisent facilement cette notion de sens commun et des chercheurs qui cherchent à modéliser une situation locale afin de produire des connaissances objectives sur le système étudié. Le terroir peut ainsi constituer un modèle d'analyse de l'adaptation d'une société aux évolutions, selon une démarche pluridisciplinaire et participative. Mais il représente également, pour un chercheur d'une discipline, un bel objet d'étude pour pouvoir s'interroger sur la pertinence de ses concepts, de ses outils et de son action dans le processus de développement local.

46 L'étude des processus de développement des territoires par une approche du terroir nous semble aujourd'hui bien indiquée pour prendre en compte les enjeux agricoles, alimentaires, culturels et environnementaux à l'échelle locale.

### Le terroir, un concept empreint de pragmatisme pour la formation

47 Le terroir, à la fois système productif et culturel local et lieu de mobilisation des acteurs, nous paraît également être un objet d'enseignement de choix dans le contexte actuel de nécessaire éducation au développement durable. Il est reconnu que la difficulté d'introduire le développement durable dans les enseignements est liée à la diversité des représentations du concept, y compris au sein d'une même communauté scientifique (Lourdé, 2005). Le développement durable, à l'instar du terroir, souffre de la complexité liée pour une bonne part à son caractère transdisciplinaire. Il apparaît que le terroir présente trois atouts pour aborder le développement durable : (i) par sa délimitation, il est possible d'identifier les composantes du système et de le modéliser par une démarche pluridisciplinaire; (ii) il englobe les dimensions écologique, technologique, économique, sociale et culturelle d'un socio-écosystème; (iii) il permet de construire des apprentissages qui ne sont pas seulement scientifiques, mais qui prennent en compte la dimension subjective de l'action humaine (Prévost et Lallemand, 2010). Le terroir comme objet d'enseignement permet ainsi non seulement de croiser des regards disciplinaires, mais aussi de traiter des questions d'éthique (en particulier à travers les finalités des choix de gouvernance et leur traduction dans le comportement des acteurs), en élargissant le cadre habituel de la formation visant la construction de connaissances et de compétences, pour aborder les valeurs portées par les acteurs, comme la responsabilité ou la solidarité, et leurs postures dans le cadre de leur action.

48 Un premier objectif de formation dans l'approche d'un terroir peut être de comprendre et de caractériser le système. La démarche pédagogique consiste alors à faire appréhender la richesse du concept de terroir, en démêlant la complexité, mais aussi la diversité des usages et des représentations, tant au sein des communautés de chercheurs que dans les pratiques sociales, afin de s'en construire une représentation claire. Il est dans ce cas possible d'imaginer que des mises en situation favorisant des approches pédagogiques diversifiées (approche sensible, approche inductive, analyse d'observations et de données, confrontation aux acteurs) permettent à la fois de bien distinguer les différentes échelles spatio-temporelles où l'on peut identifier le terroir (d'une parcelle agricole à un territoire) et de distinguer la réalité objective du terroir et les différentes formes d'expression de la subjectivité (motivations, mobiles, etc.) que ce dernier suscite, de manière très largement distribuée, entre ses différents acteurs.

49 Un autre objectif de formation mobilisant le concept de terroir est la capacité d'acteurs locaux ou de futurs professionnels à intervenir dans un projet de développement local. Il constitue un bon terrain d'étude pour comprendre la mise en tension des savoirs produits par la recherche (concepts scientifiques) et des savoirs produits par les acteurs (les savoirs profanes), dans l'émergence, l'affirmation et l'évolution dynamique des systèmes d'action, inscrits dans

une réalité spatiale et temporelle (historique). Et il est aussi le lieu d'une forte production symbolique de la part des acteurs locaux qui, si elle ne peut être appréhendée selon une rationalité scientifique, n'en a pas moins d'importance pour le système d'action, ce qui ne peut être écarté d'un enseignement qui vise à construire des capacités à intervenir dans un processus de développement local. Certaines méthodes, comme celle utilisée dans la modélisation d'accompagnement pour la recherche-développement (Étienne, 2010), pourraient à ce titre être intéressantes à transférer en formation professionnelle. Cette approche pragmatique du terroir reste à expérimenter dans les différentes formations qui visent à faire acquérir des compétences pour le développement local. Nous pouvons cependant imaginer que le caractère « nomade »<sup>9</sup> du concept de terroir et la diversité de ses usages lui donnent une grande richesse pour la variété de situations pédagogiques servant la construction des apprentissages.

50 Après ce tour d'horizon visant à mieux comprendre le concept de terroir et ses usages potentiels dans la recherche, le développement et la formation, il nous apparaît qu'il a aujourd'hui un caractère opératoire pour comprendre et accompagner les dynamiques agricoles et territoriales, ainsi que faire évoluer les relations entre nature et sociétés. Le construit social qu'est le terroir est ainsi une thématique de recherche transdisciplinaire qui pourrait faire l'objet de recherches à développer dans les prochaines décennies.

---

### **Bibliographie**

Altieri, M.A., 1989, Agroecology: A new research and development paradigm for world agriculture, *Agr. Ecosyst. Environ.* 27, pp.37-46.

Antheaume, B., J. Bonnemaison., A. Lericollais et J.Y. Marchal, 1984, Recherches géographiques dans le tiers monde: livres réflexions sur une pratique de la géographie à l'ORSTOM. *L'espace géographique* n° 4. Pp. 353-360.

Ardoino, J., 1993, L'approche multiréférentielle en formation et en sciences de l'éducation, *Pratiques de formation (analyse)*. *Formation Permanente*, N° 25-26, Paris, 1993.

Asselin, C., J.B. Coulon, G. Barbeau, R. Morlat, S. Buchin, P. Pradel, G. Brunshwig, I. Verdier et C. Viallon, 1999, Etude du lien entre terroir et produit dans le cas des fromages et des vins. In: *Qualité des produits liée à leur origine*, Actes du séminaire INRA des 10 et 11 décembre 1998 à Paris, INRA, pp. 67-93

Auricoste, C., J.P. Delfontaines, J.L. Fiorelli, A. Langlet et P.L. Osty, 1983, *Friches, parcours et activités d'élevage. Points de vue d'agronomes sur les potentialités agricoles*. Paris, INRA Editions.

Aurier Ph. et F. Fort, 2005, Effets de la région d'origine, du produit, de la marque et de leurs congruences, sur l'évaluation des consommateurs : application aux produits alimentaires, *Recherche et Applications en Marketing*, Vol 20, 4, 29-52.

Barham, E., 2001, Translating « terroir »: social movement appropriation of french concept. Communication au workshop International perspectives on alternative agri-foods networks: quality, embeddedness, and bio-politics, Santa Cruz, 12-13 octobre, [En ligne] URL : [http://www2.ucsc.edu/cgirs/conferences/agro/2374893432035342/papers/barham\\_paper.pdf](http://www2.ucsc.edu/cgirs/conferences/agro/2374893432035342/papers/barham_paper.pdf), consulté le 10 août 2013.

Barling, D., 2012, The challenges facing contemporary food systems : policy and governance pathways to sustainable production and consumption. *Agronomie, environnement & sociétés*, vol.1n °2, pp. 15-27.

Barrère, C., D. Barthelemy, M. Nieddu et F.D. Vivien, 2005, *Réinventer le patrimoine : de la culture à l'économie, une nouvelle pensée du patrimoine?* L'Harmattan, Paris.

Becattini G., 1992, "The Marshallian industrial district as a socio-economic notion", in Pyke, F. / Becattini, G. / Sengenberger, W. (1990) (eds.), *Industrial districts and inter-firm co-operation in Italy*, International Institute for Labour Studies, Geneva, pp. 37-51.

Bérard, L., C. Delfosse et P. Marchenay, 2004, « Les "produits de terroir" : de la recherche à l'expertise », *Ethnologie française*, 34. Pp. 591-600.

Bérard, L. et P. Marchenay, 2007, Produits de terroir – comprendre et agir, [En ligne] URL : <http://www.ethno-terroirs.cnrs.fr/IMG/pdf/CNRSTerroirComprendreAgir.pdf>, consulté le 26 mai 2011.

Bérard, L., 2011, Du terroir au sens des lieux. *La mode du terroir et les produits alimentaires*. Éditions Les Indes savantes, Paris. Pp. 41-58.

Berque, A., 1996, *Etre humains sur la terre*, Gallimard, le débat, 212 p.

- Berque, A., 2000, *Médiance : de milieux en paysages*, Belin/Reclus 2000 (1re éd. 1990), 160p.
- Berque, A., 2010a, *Ecoumène, Introduction à l'étude des milieux humains*, Belin (1re éd. 2000), 446 p.
- Berque, A., 2010b, « Des fondements ontologiques de la crise, et de l'être qui pourrait la dépasser », *Vertigo*, vol. 10, n° 1, 14 p. –<http://vertigo.revues.org/9384>
- Berque, A., 2010c, « L'embrayage nature/culture : des intuitions watsujiennes à une mésologie de l'évolution », in *Nature, technologie, éthique : regards croisés Asie, Europe, Amériques*, Colloque international, 10-13 mars 2010, Université Jean-Moulin, Lyon
- Bertrand, G. 1975, Pour une histoire écologique de la France rurale, in G. Duby et A. Wallon (sous la direction de), *Histoire de la France rurale*, Le Seuil, Paris, 1975.
- Bertrand, G. et C. Bertrand, 2002, *Une géographie traversière : l'environnement à travers territoires et temporalités*. Paris, Ed. Arguments.
- Boiffin, J., 2004, Territoire : agronomie, géographie, écologie, où en est-on? Le point de vue d'un chercheur agronome – *Natures Sciences Sociétés*, 12, 3. Pp. 307-309.
- Blache, J., 1964, Aperçu du problème rural français. *Revue de Géographie Alpine*. Pp. 573-614.
- Blanc-Pamard, C., 1979, *un jeu écologique différentiel: les communautés rurales du contact forêt savane au fond du "V Baoulé" (Côte d'Ivoire)*. Paris, ORSTOM.
- Bonnamour, J., 1973, *Géographie rurale, méthodes et perspectives*. Paris, Masson.
- Boisseaux, S., 2011. Territorialités politiques, politiques publiques : une approche institutionnelle des produits alimentaires typiques; le cas de la Suisse. *Food and history*, volume 9, n° 2, pp 199-219.
- Bourg, D., 2000, La Responsabilité écologique. In A. Fagot-Largeault et P. Acot, *L'Éthique Environnementale*, Chilly-Mazarin : Sens Éditions 169p.
- Bowen, S. et T. Mutersbaugh, 2013, Local or localized? Exploring the contributions of Franco-Mediterranean agrifood theory to alternative food research. *Agriculture and human values*, [En ligne] URL : <http://link.springer.com/article/10.1007/s10460-013-9461-7>, DOI : 10.1007/s10460-013-9461-7.
- Bowen, S. et K. De Master, 2014, Wisconsin's « Happy Cows »? Articulating heritage and territory as new dimensions of locality. *Agriculture and Human Values*, 1-14, [En ligne] URL : <http://link.springer.com/article/10.1007%2Fs10460-014-9489-3#>, DOI 10.1007/s10460-014-9489-3, consulté le 2 avril 2014).
- Brunet, R., R. Ferras et H. Théry, 1993, *Les mots de la géographie – dictionnaire critique*. Éditions Reclus, La Documentation Française; collection Dynamiques du territoire.
- Brunet, P., 1995, Le terroir. Fin ou renouveau d'une notion. *Terroirs et territoire*. Pp.7-10.
- Brunschwig, G., C. Sibra, B. Chevillot, Y. Michelin, B. Delbruel, G. Valadier et R. Puthot, 2000, Terroirs d'élevage laitier du Massif central : identification et caractérisation. *Collection Etudes N° 6, Edition ENITA*, Clermont-Ferrand, 224p.
- Brunschwig, G., B. Chevillot, C. Sibrac et Y. Michelin, 2004, Représentation cartographique d'activités d'élevage : exemple de l'élevage bovin laitier pour la production de fromages d'A.O.C. dans le Massif Central. *INRA Productions Animales*, 17 (2) : pp. 109-122.
- Burel, F. et J. Baudry, 1999, *Ecologie du paysage : concepts, méthodes et applications*. Paris, Lavoisier. 358 p
- Caron, P., 2005, A quels territoires s'intéressent les agronomes? Le point de vue d'un géographe tropicaliste, *Natures Sciences Sociétés*, 13. Pp.145-153.
- Cartier, S., 2004, « Terroirs en nuances », *Strates* [11 | 2004, mis en ligne le 14 janvier 2005, Consulté le 29 septembre 2012. En ligne] URL : <http://strates.revues.org/396>
- Casabianca F, B. Sylvander, Y. Noël, C. Beranger, J.B. Coulon et G. Giraud, 2006, Terroir et typicité : propositions de définitions pour deux notions essentielles à l'appréhension des indications et du développement durable. In : terroirs viticoles, VIe Congrès international des Terroirs Viticoles; 2. Pp. 548-550.
- Casabianca F., B. Sylvander, Y. Noël, C. Béranger., J.B. Coulon, F. Roncin, G. Flutet et G. Giraud, 2011, Terroir et typicité : Un enjeu de terminologie pour les indications géographiques. *La mode du terroir et les produits alimentaires*. Cl. Defosse (Dir.) Les Indes Savantes. Pp. 101 – 117.
- Courlet C., B. Pecqueur, 1991, Systèmes locaux d'entreprises et externalités: un essai de typologie. *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, 3/4, 391-406.
- Courtot, R., 2007, Les paysages et les hommes des Alpes du sud dans les carnets de Paul Vidal de La Blache. *Méditerranée* 109.Pp. 9-15.

- Deffontaines, J.-P., 1998, *Les sentiers d'un géoagronome*. Paris, éditions Arguments.
- Delfosse, C., 2006, La localisation de la production fromagère : évolution des approches géographiques. *géocarrefour* vol 81(4). Pp311-318.
- Delfosse, C., I. Lefort, 2011, Le terroir, un bel objet géographique. *La mode du terroir et les produits alimentaires*. Éditions Les Indes savantes, Paris.
- Diry, J.-P., 1984, *L'industrie de l'élevage en France. Géographie des filières avicole et porcine*, Ed. Ophrys.
- Étienne, M. (coord.), 2010, *La modélisation d'accompagnement, une démarche participative en appui au développement durable*. Editions Quae, 367p.
- FAO, 2003, The « gestion de terroirs » approach. In *People centred approaches ; a brief literature review and comparison of types*. [En ligne] URL : <http://www.fao.org/docrep/006/ad682e/ad682e00.htm#Contents>, consulté le 29 mars 2014.
- FAO, 2009, World food and agriculture in review. The state of food and agriculture 2009, Part II. [En ligne] URL : <http://www.fao.org/docrep/012/i0680e/i0680e07.pdf>, consulté le 25 mars 2013.
- Faucher, D., 1949, *Géographie agraire. Types de cultures*. Paris, Librairie Médicis.
- Fel, A., 1962, Les hautes terres du Massif central : tradition paysanne et économie agricole. Clermont-Ferrand, presses universitaires.
- Fort F. et J.P. Couderc, 2001, Le terroir dans l'avantage concurrentiel à l'export, *Economie Rurale* août — septembre 2001, pp 46-59.
- Fort F. et J.L. Rastoin, 2009, Stratégies collectives et marquage « terroir », in *Entrepreneur et dynamiques territoriales*, éditions EMS, 324 p.
- Fournier, S. et J. Muchnik, 2010, The local agri-food system (LAS) approach : a tool for territorial development. Communication au congrès international « Innovations and sustainable development in agriculture and food », Montpellier, 2010. [En ligne] URL : [http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/52/20/58/PDF/Fournier\\_the\\_local\\_agri-food\\_system.pdf](http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/52/20/58/PDF/Fournier_the_local_agri-food_system.pdf), consulté le 25 mars 2013.
- Frayssignes, J., 2007, Les AOC dans le développement territorial. Une analyse en terme d'ancrage appliquée au cas français des filières fromagères. *Ruralia* 20.
- Gauchet, M., 2002, *Le Désenchantement du monde. Une Histoire politique de la Religion*, Paris : Gallimard, 306 p.
- Giraut, F., 2008, Conceptualiser le territoire, *Historiens & géographes*, 403. Pp. 57-69.
- Griffon, M., 2006, *Nourrir la planète* – Paris, Odile Jacob, collection sciences.
- Krugman, P., 1995, Growing World Trade: Causes and Consequences. *Brookings Papers on Economic Activity*, n° 1, p. 327-362.
- Lapchin, L., 2012, Les services écosytémiques : un cadre conceptuel pour l'agroécologie. *Agronomie, environnement & sociétés*, vol.2, n °1, pp33-45. [En ligne] URL : <http://www.agronomie.asso.fr/carrefour-inter-professionnel/evenements-de-lafa/revue-en-ligne/revue-aes-vol2-n1-juin-2012-agriculture-et-ecologie-tensions-synergies-et-enjeux-pour-lagronomie/revue-aes-vol2-n1-4/>, consulté le 25 mars 2013.
- Larousse, 2013, Définition de terroir. *Dictionnaire de la langue française*, (<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/terroir/77475>). Consulté en mai 2013.
- Latour, B., 1999, *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*. Editions La Découverte, Paris, 383 p.
- Le Goffic, C., 2012, Champagne de Californie? *American Chablis?* La protection des indications géographiques en Europe et aux États-Unis. *Territoires du vin*. Varia sur les Territoires du vin, 13 février 2012. ISSN 1760-5296, [En ligne] URL : <http://revuesshs.u-bourgogne.fr/territoiresduvin/document.php?id=1435>, consulté le 3 avril 2014
- Levy, J. et M. Lussault, 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris, Belin.
- Linck, T., 2005, Patrimonialisation et typification de fromages « traditionnels » : une approche comparée de démarches de qualification », *Ruralia*, 16/17. [En ligne] URL : <http://ruralia.revues.org/1086>
- Lourdel N., 2005, Méthodes pédagogiques et représentation de la compréhension du développement durable, Thèse de doctorat, École nationale supérieure des mines de St-Etienne. . [En ligne] URL : <http://www.agora21.org/entreprise/these5.html>, consulté le 20 janvier 2013
- Mathieu, N., 2006, La géographie rurale française face à l'utopie du développement durable. Quelles réactions? Quelles perspectives? *Bulletin de la AGE* 41. Pp. 39-67.



- Marie-Vivien, D., 2010, Le droit des indications géographiques en Inde. Un pays de l'ancien monde, face aux droits français, communautaire et international. Thèse de doctorat en droit et sciences sociales, EHESS.
- Mazoyer, M. et L. Roudart, 1997, Histoire des agricultures du monde, du néolithique à la crise contemporaine. Paris, Éditions du Seuil.
- Meynier, A., 1958, *Les paysages agraires*. Paris, Armand Colin.
- MEA — Millenium Ecosystem Assessment, 2005, Global Assessment Reports; Volume 1: Current State & Trends; Volume 2: Scenarios; Volume 3: Policy responses. Island Press, Washington D.C.
- Montowska, M. et E. Pospiech, 2012, Is Authentication of Regional and Traditional Food Made of Meat Possible? Critical Reviews in *Food Science and Nutrition*, vol. 52, n° 6, pp. 475-487.
- Mollard, A., 2001, Qualité et développement territorial : une grille d'analyse théorique à partir de la rente, *Economie rurale*, vol. n° 263, pp. 16-34.
- Moneyron, A. et A. Blouet, 2005, « Ecosavoirs et formation expérientielle dans les métiers de l'agriculture », in G. Pineau, D. Bachelart, D. Cottureau, A. Moneyron (dir.) *Habiter la terre, Ecoformation terrestre pour une conscience planétaire*, L'Harmattan. Pp. 165-175.
- Muchnik, J., J. Sanz Canada et G. Torres Salcido, 2008, Systèmes agroalimentaires localisés : état des recherches et perspectives, *Cahiers Agricultures*, 17, 6. Pp.513-519.
- Ost, F., 1995, rééd. 2003, *La Nature hors la Loi. L'Ecologie à l'épreuve du Droit*. Editions de la Découverte, Paris, 346 p.
- Ostrom, E., 1990, *Governing the commons - The evolution of institutions for collective action* (political economy of institutions and decisions), Cambridge university press.
- Ostrom, E., 2010, *Gouvernance des Biens communs. Pour une nouvelle Approche des Ressources naturelles*. Éditions De Boeck Université, Bruxelles, 301 p.
- Pecqueur, B., 2000, Qualité et développement territorial : L'hypothèse du panier de biens. Contribution au symposium inra-dadp Recherches pour et sur le développement territorial, Montpellier, janvier 2000.
- Pecqueur, B., 2011, Les terroirs constituent-ils un objet économique? In Delfosse C. (dir) *La mode du terroir et les produits alimentaires*, Éditions Les Indes Savantes, Paris, pp. 59-73
- Pélissier, P. et G. Sautter, 1964, Pour un atlas des terroirs africains : structure type d'une étude de terroir. *L'homme* n° 1. Pp. 56-72.
- Perrier-Cornet, P. et B. Sylvander, 2000, Les stratégies de qualité des entreprises et l'organisation des filières : stratégies économiques et régionales *Economie rurale*, vol. N°258, pp. 79-89.
- Peterson, R.A. et A.J.P. Jolibert, 1995, A meta analysis of country of origin effects, *Journal of International Business Studies*, 26, pp. 883-900.
- Pinchemel, P. et G. Pinchemel, 1991, *La face de la terre : éléments de géographie*. Paris, Armand Colin.
- Pinchemel, P., M.C. Robic et J.L. Tissier, 1984, Deux siècles de géographie française. Recueil de textes. Paris, Bibliothèque Nationale
- Polge M., 2003, Petite entreprise et stratégie de terroir, *Revue Française de Gestion*, 144, juin, 181-194.
- Porter, M., 1985, *Competitive Advantage: Creating and Sustaining Superior Performance*, New York, The Free Press, 557 p.
- Prévost, P. et P. Lallemand, 2010, L'approche terroir : pour une démarche de recherche-formation-action. Communication au congrès international "Innovations and sustainable development in agriculture and food", Montpellier, 2010. [En ligne] URL : [http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/51/25/28/PDF/Prevost\\_approche-terroir.pdf](http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/51/25/28/PDF/Prevost_approche-terroir.pdf), consulté le 25 mars 2013)
- Prévost, Ph., 2011, Enjeux didactiques dans la formation des agronomes : cas de la notion de terroir. *Nature-Science-Sociétés*, N° 1-2011.
- Rastoin, J.L. et G. Ghersi, 2010, *Le système alimentaire mondial; concepts et méthodes*, analyses et dynamiques. Editions Quae.
- Robic, M-C., 2006, Approches actuelles de l'histoire de la géographie en France. Au-delà du provincialisme, construire des géographies plurielles. *Infogeo* 18/19. Pp. 53-76.
- Sebillotte, M., 2002, Agronomes et territoires. Les trois métiers des agronomes, in *Agronomie et Territoires*, deuxième édition des entretiens du Pradel (dir P. Prévost) – Paris, L'harmattan, pp. 479-497.
- Serres, O. de, 1600, rééd. 2001, *Théâtre d'agriculture et mesnage des champs*. Arles, Actes Sud.
- Sorre, M., 1952, *Les fondements de la géographie humaine*. Paris, Armand Colin.

Terroirs et cultures, 2005, Charte des terroirs. Eléments de référence.

Thévenot-Mottet, E, S. Boisseaux et D. Barjolle, 2011, Suisse : la reconnaissance des terroirs. In Delfosse C. (dir) *La mode du terroir et les produits alimentaires*, Éditions Les Indes Savantes, Paris, pp. 213-231.

Vissac, B, 1989, Quand les agronomes s'en vont aux champs, in Marchal J.Y., *L'espace géographique*, 3, 217.

Wezel, A., S. Bellon, T. Doré, C. Francis, D. Vallod et C. David, 2009, Agroecology as a science, a movement and a practice. A review – *Agronomy for Sustainable Development* 29 (4) pp. 503-515.

Williamson, O.E., 1985, *The Economic Institutions of Capitalism: Firms, Markets, Relational Contracting.*, New York, The Free Press.

## Notes

1 INRA = Institut national de la recherche agronomique; Inao = Institut national de l'origine et de la qualité; UNESCO = United nations educational, scientific and cultural organization

2 "La typicité d'un produit issu de l'agriculture est la propriété d'appartenance à un type distingué et identifié par un groupe humain de référence possédant des savoirs distribués entre les différents acteurs de la filière, un savoir-établir, un savoir produire, un savoir évaluer, un savoir apprécier. La typicité liée au terroir est une construction particulière qui concrétise l'effet du terroir pour un produit donné" (Casabianca et al., 2006).

3 Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer, devenu aujourd'hui l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD).

4 AOC = Appellation d'origine contrôlée, AOP = Appellation d'origine protégée, IGP = Indication géographique protégée

5 INRA-SAD = Institut national de la recherche agronomique – Département sciences pour l'action et le développement

6 Par exemple, le rapport des experts pour la délimitation de l'aire de production du piment d'Espelette repose essentiellement sur une étude agroclimatique, reprise dans le décret d'appellation, qui, comparée aux exigences de l'espèce (*Capsicum annuum* L.), expliquerait sa localisation sur une dizaine de communes depuis le XVII<sup>e</sup> siècle (décret 2008-986, 18. 09. 2008).

7 C'est en particulier le cas de la race bovine Salers beaucoup plus connue que la région de Salers et source d'éventuelle confusion sur la fabrication du fromage Salers.

8 Dans les terroirs viticoles, le terroir fait désormais référence aux différentes échelles : le terroir de base, à l'échelle de la parcelle de culture, représente la dimension écologique; l'unité de terroir viticole, à l'échelle de l'exploitation viticole, représente la dimension agronomique; l'agrotéroir, à l'échelle du bassin de production, représente la dimension économique; et enfin, le sociotéroir, à l'échelle du territoire de vie, représente les dimensions sociales et culturelles (Prévest, 2011).

9 Au sens d'I. Stengers (1987). D'une science à l'autre. Des concepts nomades. Éditions du Seuil. 1987.

## Pour citer cet article

Référence électronique

Philippe Prévest, Mathieu Capitaine, François Gautier-Pelissier, Yves Michelin, Philippe Jeanneaux, Fatiha Fort, Aurélie Javelle, Pascale Moïti-Maïzi, Françoise Lérique, Gilles Brunshwig, Stéphane Fournier, Paul Lapeyronie et Étienne Josien, « Le terroir, un concept pour l'action dans le développement des territoires », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 14 Numéro 1 | mai 2014, mis en ligne le 20 mai 2014, consulté le 13 octobre 2014. URL : <http://vertigo.revues.org/14807> ; DOI : 10.4000/vertigo.14807

## À propos des auteurs

### Philippe Prévest

Ingénieur en chef des ponts, des eaux et forêts, LIRDEF (Laboratoire interdisciplinaire de recherches en didactique, éducation et formation), EA 3749, Universités Montpellier 2 et 3), Montpellier SupAgro, 2, place Viala 34060 MONTPELLIER cedex 2, courriel : [prevostp@supagro.inra.fr](mailto:prevostp@supagro.inra.fr)

### Mathieu Capitaine

Maître de conférences, Clermont Université, VetAgro Sup, UMR1273Métafort AgroParistech-Inra-Irstea-VetAgro Sup, F-63370 Lempdes, France, courriel : [mathieu.capitaine@vetagro-sup.fr](mailto:mathieu.capitaine@vetagro-sup.fr)

**François Gautier-Pelissier**

Ingénieur de recherches, Montpellier SupAgro, 2, place Viala 34060 MONTPELLIER cedex 2,  
courriel : gautierf@supagro.inra.fr

**Yves Michelin**

Professeur, Clermont Université, VetAgro Sup, UMR1273Métafort AgroParistech-Inra-Irstea-VetAgro  
Sup, F-63370 Lempdes, France, courriel : yves.michelin@vetagro-sup.fr

**Philippe Jeanneaux**

Professeur, Clermont Université, VetAgro Sup, UMR1273Métafort AgroParistech-Inra-Irstea-VetAgro  
Sup, F-63370 Lempdes, France, courriel : philippe.jeanneaux@vetagro-sup.fr

**Fatiha Fort**

Professeure, Montpellier SupAgro, UMR MOISA, 2, place Viala F-34060 Montpellier, France,  
courriel : fatiha.fort@supagro.inra.fr

**Aurélie Javelle**

Ingénieure de recherches, Montpellier SupAgro, UMR Innovation, 2, place Viala F-34060 Montpellier,  
France, courriel : aurelie.javelle@supagro.inra.fr

**Pascale Moiti-Maïzi**

Maître de conférences, Montpellier SupAgro, UMR Innovation, 2, place Viala F-34060 Montpellier,  
France, courriel : maizi@supagro.inra.fr

**Françoise Lérique**

Maître de conférences, Clermont Université, VetAgro Sup, UPSP Qualityss, F-63370 Lempdes,  
France, courriel : francoise.lerich@vetagro-sup.fr

**Gilles Brunshwig**

Professeur, Clermont Université, VetAgro Sup, UMR1213 Herbivores, F-63370 Lempdes, France,  
courriel : gilles.brunshwig@vetagro-sup.fr

**Stéphane Fournier**

Maître de conférences, Montpellier SupAgro, UMR Innovation, 2, place Viala F-34060 Montpellier,  
France, courriel : stephane.fournier@supagro.inra.fr

**Paul Lapeyronie**

Inspecteur pédagogique en aménagement, Ministère français chargé de l'agriculture, Inspection de  
l'enseignement agricole, courriel : paul.lapeyronie@educagri.fr

**Étienne Josien**

Ingénieur général des ponts, des eaux et forêts, Clermont Université, VetAgro Sup, UMR1273Métafort  
AgroParistech-Inra-Irstea-VetAgro Sup, F-63370 Lempdes, France, courriel : etienne.josien@vetagro-  
sup.fr

---

***Droits d'auteur***

© Tous droits réservés

---

***Résumés***

Entre les usages professionnels et sociaux du mot terroir et les significations correspondantes, une grande diversité de représentations mentales du mot engendre une difficulté à le mobiliser chez les chercheurs et les formateurs. L'analyse transdisciplinaire proposée dans ce texte vise à mieux cerner sa compréhension et à identifier le potentiel de ce concept pour la recherche, le développement et la formation. Le concept de terroir a ainsi été caractérisé par une multiréférentialité : d'une part un objet représentant un système productif et culturel local, d'autre part un projet d'une communauté dont les finalités et la dynamique sont empreints de subjectivité. Cette multiréférentialité donne au concept de terroir un potentiel pour (i) la médiation dans des projets de développement des territoires ruraux, et (ii) la formation interdisciplinaire des agronomes.

Between business and social uses of the word terroir and the corresponding meanings, a variety of mental representations of the word creates the difficulty in mobilizing among researchers and trainers. The transdisciplinary analysis proposed in this paper aims to identify better understanding and to identify the potential of this concept for research, development and training. The concept of terroir has been characterized by a multi-referentiality: on the one hand an object representing a local and cultural productive system, on the other hand a project

of a community whose goals are subjective. This multi-referentiality gives some potentiel for the concept about (i) mediation in development projects in rural areas, (ii) interdisciplinary training of agronomists.

***Entrées d'index***

***Mots-clés*** : terroir, transdisciplinarité, concept opératoire, développement des territoires

***Keywords*** : terroir, transdisciplinary, operating concept, development of territories